

PROCÈS-VERBAL

ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL

tenue le 12 décembre à 20 heures
au Centre Mont-Royal
au 2200, rue Mansfield à Montréal.

SONT PRÉSENTS

Gérald Tremblay, président du conseil
Gilles Vaillancourt vice-président du conseil

Jean-Jacques Beldié, André Boileau, Georges Bossé, Pierre Bourbonnais,
Réjean Boyer, Claude Carignan, André J. Côté, Claude Dauphin,
Chantal Deschamps, Alan DeSousa, Laurent Dugas, Alvaro Farinacci,
Jean Gérin, James V. Infantino, Michel Latendresse, Robert Libman,
Bill McMurchie, Luis Miranda, Jacques Moreau, Jacques Olivier,
Gilles Pelletier, Michel Prescott, Frank Zampino.

N'ONT PU ÊTRE PRÉSENTS

Helen Fotopulos * Jean-Marc Robitaille
Francine Sénécal *

Le directeur général, M. Massimo Iezzoni, Me Nicole Lafond, secrétaire
de la Communauté et Mme Line Rioux, assistante-secrétaire, assistent à
l'assemblée.

L'avis public a été donné le 4 décembre 2002 et la convocation a été
transmise le 5 décembre 2002.

L'assemblée est déclarée ouverte à 20 heures.

Période de questions

Aucun citoyen n'a posé de question. Aucun conseiller ne pose de
question.

Programme des immobilisations de la Communauté

Soumis le rapport du comité exécutif sous la résolution CE02-0202

PROPOSÉ PAR : M. Alvaro Farinacci

APPUYÉ PAR : M. Georges Bossé

- a) De prendre acte de la liste de projets déposée ainsi que de l'énoncé
des critères d'admissibilité et de sélection pour ces projets ;
- b) D'adopter le programme des immobilisations de la Communauté
pour les années 2003-2005 pour un montant de 62 M \$.

PROPOSÉ PAR : M. André J. Côté

APPUYÉ PAR : M^e Claude Carignan

D'ajouter les alinéas suivants à la proposition.

- « c) De mandater le Secrétariat de mise en valeur des espaces bleus et verts d'élaborer une proposition de sélection de projets selon ces critères et, entre autres, de qualité et d'équité régionale, à soumettre à la Commission du développement économique, des équipements métropolitains et des finances pour l'année 2003 en respectant les limites du financement disponible, soit 6 millions \$ du Fonds de développement métropolitain, pour recommandation au comité exécutif ;
- d) De mandater le Secrétariat métropolitain de mise en valeur des espaces bleus et verts de faire le suivi des projets auprès des municipalités requérantes et de faire rapport à la Commission trimestriellement de l'état d'avancement des projets ainsi qu'au comité exécutif ;
- e) D'inviter les membres de la Commission de l'environnement qui le désirent à participer à la rencontre de sélection. »

Un débat s'engageant, M. Côté, avec l'accord de l'assemblée, retire sa motion. En conséquence, la proposition principale étant relue et précisée,

CC02-0075

Il est

RÉSOLU

- a) De prendre acte de la liste de projets déposée ainsi que de l'énoncé des critères d'admissibilité et de sélection pour ces projets ;
- b) D'adopter le programme des immobilisations de la Communauté pour les années 2003-2005 pour un montant de 62 M \$;
- c) De confier au comité exécutif la sélection des projets pour 2003.

Demande de rapport du comité exécutif (Règlement intérieur, article 8) :

M. André J. Côté demande un rapport du comité exécutif sur les rôle, fonctionnement et processus des commissions du conseil.

Les articles de l'ordre du jour ayant été traités, l'assemblée est levée à 20 h 50.

La résolution CC02-0075, consignée dans ce procès-verbal, est considérée signée.

Gérald Tremblay
Président

Nicole Lafond
Secrétaire

* Note de la secrétaire de la Communauté :

Mmes Helen Fotopulos et Francine Senécal ont motivé leur absence au sens du règlement concernant la rémunération et l'allocation de dépenses des membres du conseil de la Communauté.